



Saintines.Com

Bulletin Municipal

Janvier 2023



*Bonne Année
2023*



Chères Saintinoises, chers Saintinois,

En ce début d'année, mon équipe municipale et moi-même vous présentons tous nos vœux de bonne et heureuse année 2023 pour vous et tous ceux qui vous sont chers : santé, réussite pour vos projets, moins de difficultés pour les plus démunis et de solitude pour les personnes isolées ou qui souffrent de maladie ainsi que l'apaisement des tensions diverses et variées dans le monde avec la guerre aux portes de l'Europe.

L'année dernière, à la même époque, j'en appelais à la responsabilité de tous pour lutter contre la covid 19. Cette année, j'en appelle à la responsabilité de chacun dans notre comportement quotidien afin de minimiser nos dépenses énergétiques.

Il en va de la responsabilité de tous de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, nos écoles etc ... Plus de la moitié de nos dépenses d'électricité et de gaz correspond à des bâtiments communaux.

Concernant l'éclairage public, vos élus ont depuis bien longtemps entamé des actions pour réduire la facturation énergétique : extinction des éclairages de la voirie la nuit (les créneaux seront peut-être de nouveau revus), renouvellement total du parc et moins d'illuminations de Noël avec une durée de fonctionnement réduite. Une étude de remplacement des accessoires et des ampoules à sodium par des ampoules LED est en cours de lancement sur les candélabres.

Pour le chauffage et l'isolation des bâtiments (notamment les trois classes élémentaires anciennes générations), le remplacement des portes, fenêtres et huisseries équipées de double vitrage ont permis une économie et un confort substantiel. Avec le déménagement de la bibliothèque, la porte-fenêtre d'accès va être remplacée dans les semaines à venir et bénéficiera des mêmes avantages. Il faut noter également que le remplacement de toutes les toitures (il y a quelques années) avec mise en œuvre d'isolation aura contribué à lutter contre les déperditions.

Toute l'équipe municipale est mobilisée pour faire face à l'augmentation de la facture énergétique en appliquant des mesures de sobriété sur les bâtiments communaux et l'éclairage public. A chaque fois, nous le ferons en concertation avec les utilisateurs. C'est dans ce contexte de réflexion que nous avons mis tout en œuvre dans l'élaboration du cahier des charges lié à la construction de notre nouvelle salle multifonctions.

Je remercie tous les élus, agents communaux, enseignants et associations pour cet effort collectif. Tous ces sujets seront d'actualité pour les temps à venir, compte-tenu des problématiques en ressources énergétiques, au dérèglement climatique et à la conjoncture économique.

Je souhaite finir cet éditorial par une touche plus heureuse et colorée en espérant que la période des fêtes de fin d'année que nous venons de traverser ait pu vous apporter un moment de plénitude et de tranquillité familiale avec des moments de bonheur que nous aimons partager.

Je vous réitère mes vœux d'excellente année 2023, surtout la santé et la réussite pour affronter sans trop de difficultés les dures réalités de la vie quotidienne.

Bien à vous toutes et tous.

Votre Maire,
Jean-Pierre DESMOULINS



Rétrospective 2022

Ateliers CPIE

Le CPIE nous a proposé un atelier "Fabrique des produits ménagers" dans la salle des fêtes. L'animatrice a donné des conseils et recettes concernant un bon nombre de produits ménagers utilisés dans la maison pouvant être remplacés par des produits naturels faits à base de 2 ou 3 ingrédients.

Les participantes ont pu fabriquer de la lessive et du nettoyeur WC avant de repartir avec un livret de recettes faciles à faire.

Merci au CPIE et son animatrice pour cette intervention très complète.



Chasse aux œufs

Le 18 avril, le Comité des fêtes a organisé une chasse aux œufs dans les magnifiques jardins du château de Saintines. Nous remercions vivement les propriétaires d'avoir accepté de nous ouvrir leurs portes.

Le soleil était au rendez-vous et nous avons pu accueillir un grand nombre de familles.

Les enfants ont pu ramasser 1000 œufs et lapins éparpillés dans l'herbe et chercher l'œuf surprise qui offrait un chocolat plus important.

Des boissons fraîches et brioches ont été distribuées après cette épuisante chasse.

Nous remercions vivement tous les membres présents pour leur aide et M. le Maire pour sa présence.



Course cycliste

Comme chaque année, Saintines accueille la course de vélo organisée par le Cyclo Club de Compiègne.

Dans l'après-midi du dimanche 22 mai, 2 courses ont été organisées : une course Pass'Cyclisme et une pour les cadets 15/16 ans, avec un parcours difficile passant par la rue du Moulin rouge, remontant la rue Édouard Collas et tournant à droite sur la rue Joliot-Curie. Un nombre impressionnant de tours pour les 2 catégories.

Félicitations aux coureurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts, aux organisateurs et merci aux supporters !



Fête des mères

Le 28 mai, les mamans de Saintines étaient conviées au concert donné par Sève Daniel accompagnée de son guitariste. Un apéritif a été offert puis le traditionnel cadeau, des macarons confectionnés artisanalement par une pâtissière diplômée de Verberie, Virginie de « Divines passions ».



Après-midi jeux + Saintinoise

L'après-midi organisée par le Comité des fêtes a pu faire participer à des familles avec enfants à de nombreux jeux de société. Les enfants très heureux se sont vu offrir un goûter. Très bonne ambiance et très belle après-midi. La journée s'est achevée par la Saintinoise, notre traditionnel pique-nique entre habitants.



Remise des récompenses CM2

Les élèves de CM2, quittant l'école primaire pour le collège, ont chacun reçu une clé USB, petit cadeau offert par la municipalité pour leur souhaiter une très bonne scolarité. Elèves, enseignants, Monsieur le Maire, adjoints, conseillers et personnel administratif ont partagé un petit goûter à l'issue de cette cérémonie.



Kermesse des écoles

Ce 2 juillet sonnait le retour de la kermesse de l'école et le plaisir de voir les enfants chanter, danser et s'amuser avant l'arrivée des vacances d'été.



Hauts-de-France Propres

Les élèves des classes maternelle et primaire (sauf les petits) ont participé au ramassage de déchets organisés par les Hauts-de-France le vendredi 18 mars. En moins d'un après-midi, ils ont ramassé près de 42 kilos de détritrus divers. Un grand merci aux enfants et leurs enseignants pour leur implication.

Brocante

La brocante organisée par le Comité des fêtes le 4 septembre a accueilli 39 exposants. A 5h30 et vu la température, les cafés et viennoiseries ont été appréciés. Les restauration et buvette organisées par des bénévoles ont eu un beau succès. Très belle journée en espérant que nos exposants ont pu se séparer d'objets et récupérer quelques euros. L'animation musicale était faite par Didier Thieux que nous remercions vivement.



Fête foraine

La municipalité a offert 3 tickets de manège aux élèves des écoles maternelle et primaire pour la fête communale. Petits et grands ont pu profiter du manège enfantin, des auto-tamponneuses, de la pêche aux canards, du trampoline pour s'amuser et des stands barbe à papa, bonbons, crêpes ... pour le bonheur des papilles. Merci à notre conseillère municipale, Sandrine Connell pour avoir passé l'après-midi à maquiller gracieusement le visage des bambins ! Les plus petits ont redoublé d'effort afin de décrocher le pompon tant convoité !



Inauguration salle Communale multifonctions

Retour en images sur l'inauguration de la salle multifonctions de Saintines, samedi 15 octobre 2022, en présence de nombreux habitants et élus.

La salle qui peut recevoir 200 personnes bénéficie des technologies dernier cri en matière de sonorisation, éclairage et domotique (contrôle par application du chauffage par exemple).

Elle dispose d'une cuisine, salle de nurserie, scène, loge, accès PMR, etc ...

Elle a nécessité environ deux ans de travaux et a été livrée en septembre.

Un lieu pensé et conçu pour allier plaisir de se retrouver et sobriété environnementale. Retrouvez toutes les informations et tarifs sur le site internet de la mairie.



Halloween

Le 1er novembre, le comité des fêtes a organisé un après-midi festif pour les enfants.

Une trentaine d'enfants déguisés ont décoré une citrouille. Des jeux ont bien amusé ces jeunes qui ont profité ensuite d'un goûter. Chacun est reparti avec un sachet de bonbons et bien entendu sa citrouille décorée.



Commémorations patriotiques

Retour sur les commémoration du 08 mai et du 11 novembre à Saintines et hommages rendus à tous les morts pour la France.

N'oublions rien, ni aucun de ceux qui sont tombés pour la France.

Notre devoir est de transmettre la mémoire entre les générations pour que la flamme ne s'éteigne jamais.

Merci aux élus, aux porte-drapeaux, aux scouts, aux organisateurs, aux personnes présentes et à l'harmonie de Longueil-Sainte-Marie qui ont rythmé ces belles cérémonies.



Soirée beaujolais

Le comité des fêtes a organisé une soirée beaujolais dans la nouvelle salle. 74 personnes étaient présentes. Cette soirée a été très réussie car l'ambiance était très festive et le repas apprécié. Tout le monde était très content et prêt à recommencer l'année prochaine. Merci à Didier Thieux pour nous avoir fait danser et aux bénévoles d'avoir assuré le service mais il a fallu écourter à 2h30 pour aller se reposer.



Repas des aînés

Ce dimanche 13 novembre, dans la nouvelle salle multifonctions de Saintines a eu lieu notre traditionnel repas des aînés, après deux années d'absence. Une belle journée de convivialité et de solidarité préparée par le traiteur Delsaux et servie par les conseillers municipaux.

Nos remerciements à Didier Thieux et à nos aînés bien sûr pour leur bonne humeur !

Nos félicitations à Monsieur Charles Delsaux et son équipe !



Soirée Théâtre

La scène de notre salle des fêtes a été inaugurée le 26 novembre en accueillant son 1er spectacle plein d'humour, une pièce de théâtre jouée par la troupe des Tréteaux Cosaciens de Choisy-Au-Bac : "Canicule et fric-Frac". Pas moins d'une douzaine d'acteurs sur les planches. Cette troupe avait déjà joué à Saintines en février 2019.



Séances de ciné Noël

Le mardi 6 décembre, les élèves de maternelle accompagnés de leurs enseignantes sont allés au cinéma dans la salle des fêtes de Saintines. Ils ont pu y voir "Les frères Koala", joli film sur le thème de Noël. Pour les élèves de primaire, ils ont pu apprécier "Extra, Allan, Britney & le vaisseau spatial". Ces séances sont offertes par la municipalité et projetées par le Ciné-Rural 60 à l'occasion de Noël.



Distribution colis des aînés

Suite à l'enquête menée auprès des aînés de plus de 65 ans, 73 paniers ont été commandés (46 pour personne seule et 27 pour couple).

Samedi 10 décembre au matin, de 9h00 à 12h00, 48 colis ont été distribués en mairie. Les personnes présentes se sont vu offrir un café et de la brioche. 10 colis ont été remis par M. le Maire au domicile des personnes ne pouvant se déplacer le 19 décembre.

Pour les 15 colis restants, les demandeurs ont été invités à le récupérer en mairie aux heures d'ouverture.

Cadeaux du Père Noël de la Mairie

Le 13 décembre se déroulait le marché de Noël de l'école.

Les écoliers, après avoir chanté, ont été bien récompensés par un cadeau offert par le Père-Noël officiel de la municipalité. Chacun a reçu un cadeau et un sachet de chocolats et a pu rencontrer le Père-Noël en personne.



Ciné rural

Les séances de ciné pour tous ont lieu dans la salle des fêtes, un samedi par mois, de janvier à avril et de septembre à novembre, à 16h pour la séance enfant, 18h pour un public plus large. La fréquentation est aléatoire, parfois très peu de spectateurs, parfois nombreux selon les films proposés. Nous espérons pouvoir vous proposer ce service le plus longtemps possible afin d'offrir à tous la possibilité d'y venir pour un prix modique, 3 euros pour les moins de 16 ans, 4 euros pour les adultes.

Ciné gaming

Nous avons organisé un 1er après-midi Ciné gaming dans la salle des fêtes le 24 septembre. 16 participants, enfants et adultes, se sont affrontés en équipe à Mario Kart sur grand écran. Ensuite le film Thor a été projeté. La municipalité a offert les frais d'inscription à la compétition pour les participants de Saintines. Ce moment a été très apprécié. Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour un 2ème challenge !



Concert guitare

Benoît Mussard est revenu une deuxième fois à Saintines pour nous offrir un concert de grande qualité avec ses guitares et différents instruments. L'église a donné une dimension supplémentaire à ce magnifique concert ; très belle interprétation avec des morceaux de musique de différentes époques, différentes origines ainsi que des morceaux composés par Benoît, talentueux étudiant au Conservatoire de Paris.

Un grand merci pour ce beau moment partagé avec un public nombreux.



Adaptation des horaires de la Mairie et de l'Agence postale communale

Ces derniers mois, les horaires d'accueil de la mairie, de l'agence postale et du dépôt de pain ont changé. Ces modifications sont dues à un constat simple qui est la fréquentation faible voire parfois inexistante le samedi matin, hormis les habitués du dépôt de pain.

Accueil téléphonique
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
09:00 - 12:00 13:30 - 17:00
Accueil du public
Lundi 09:00 - 12:00
Mardi 15:00 - 18:00
Jeudi 09:00 - 12:00
Vendredi 14:00 - 17:00
Agence Postale Communale (APC) - Point boulangerie
03.44.83.14.92
Lundi 08:30 - 12:00
Mardi 08:30 - 12:00 14:00 - 18:00
Mercredi, jeudi et vendredi 08:30 - 12:00

Registre des personnes vulnérables

Le recensement des personnes vulnérables est indispensable pour une intervention efficace et ciblée en cas de déclenchement de tout plan d'urgence lors de risques exceptionnels (canicules, grands froids, délestage électrique...). C'est pourquoi le CCAS de Saintines est chargé de recenser les personnes vulnérables et d'assurer la mise à jour des données collectées.

Le registre des personnes vulnérables est un registre nominatif et confidentiel.

En cas de déclenchement, le CCAS contactera les personnes isolées pour s'assurer de leur situation.

L'inscription dans le registre est facultative et nécessite une démarche volontaire.

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre : personnes âgées de plus de 65 ans ou 60 ans avec handicap ou reconnue inapte au travail.

Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile).

Le CCAS réalise annuellement une campagne d'information auprès des personnes concernées pour les inviter à s'inscrire sur le registre ou à actualiser les données les concernant si leur inscription est déjà réalisée.

Projets immobiliers en cours et à venir

Depuis plusieurs mois, le projet immobilier de 28 logements sort de terre rue du Moulin rouge. Quelques maisons seront en accès à la propriété et le reste sera mis en location par le bailleur Clésence.

Prochainement, en bas de la rue du Fond Mottelet, 6 terrains à bâtir seront mis en vente par la société Immo Aménagement, les acquéreurs seront libres de choisir leur constructeur.

Le dernier projet immobilier en cours concerne une bande de terrain entre le Fond Mottelet et le chemin du stade, appelé aussi "pelleuse" par les plus anciens. Plusieurs lots à bâtir sont à l'étude.



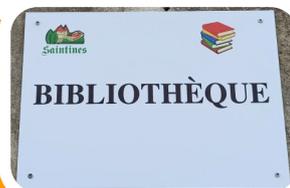
Rue du Fond Mottelet



Rue du Moulin Rouge

Déménagement de la bibliothèque

La bibliothèque a rouvert en septembre 2022 dans de nouveaux locaux occupés auparavant par les enseignants de l'école. En effet, pour faciliter l'accès à tous, jeunes, moins jeunes et personnes à mobilité réduite, l'ensemble des livres et mobiliers a été transféré au rez-de-chaussée. L'accès est maintenant possible par le chemin donnant sur le devant de la Mairie. Ce déménagement a été l'occasion de refaire courant juillet les peintures et la porte de la bibliothèque devrait être remplacée afin d'être aux normes pour ce lieu recevant du public.



IMPÔTS FONCIERS 2023

Les 2 leviers existants pour augmenter les impôts sont les taux communaux votés par le conseil municipal et les bases d'imposition adoptées par les services fiscaux.

En 2023, l'impôt foncier payé par les propriétaires va subir une augmentation de 7,1 % liée à **l'augmentation des bases fiscales appliquée par l'Etat (coefficient de revalorisation)**

Calcul de la taxe foncière

La taxe foncière est payée chaque année par les redevables qui sont propriétaires au 1er janvier de l'année d'imposition d'une propriété bâtie ou non-bâtie. Elle est calculée par l'administration fiscale à partir de trois éléments :

La valeur locative cadastrale de la propriété : elle correspond au montant d'un loyer théorique qui pourrait être appliqué si le bien immobilier était loué. Ce montant est déterminé en fonction d'un forfait revalorisé chaque année dans le but de prendre en compte l'évolution des loyers.

Le coefficient de revalorisation : il est voté chaque année par le Gouvernement lors du vote de la loi de finances.

Le taux d'imposition voté par les collectivités locales : chaque année, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale votent leur taux applicable pour le paiement de la taxe foncière.

Recensement de la population 2023

Le recensement des habitants de la commune aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. 2 agents recenseurs se partageront le village, Mellyna LEFEUVRE et Aurore MOUSNIER

Vous pourrez répondre directement sur Internet avec les codes d'accès que vous transmettront les

agents recenseurs. Les formulaires papiers seront également disponibles pour les personnes moins à l'aise avec l'informatique.

Le recensement est important pour chaque commune, confidentiel, obligatoire. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux agents.



Diverses détériorations

Régulièrement, les installations de la commune subissent les conséquences d'usagers de la route sans respect des règles du code de la route : candélabres rue Joliot Curie et sente des sports, feux rue Adrien Debuire, borne incendie sous le panneau lumineux, panneau stop rue Édouard Collas ...

Dans certains cas, la commune se retourne contre ces délinquants de la route en espérant qu'ils soient assurés mais parfois ces chauffards nous laissent découvrir les dégâts au petit matin, sans recours malheureusement.

ATTS

Depuis la rentrée de septembre, les pongistes saintinois se retrouvent à la salle des sports pour partager leur passion. Les sessions du jeudi soir permettent aux licenciés du club de pratiquer en toute bonne humeur.

Nous sommes au milieu de la saison 2022/2023 et, s'il est encore trop tôt pour faire un bilan de la saison, quelques tendances et indications se dessinent déjà. Les résultats de la première phase de championnat sont tout à fait satisfaisants :

- l'équipe I se maintient en Régionale 1
- l'équipe II se maintient en Régionale 4
- l'équipe III se maintient en Départementale 2

Cette fin de saison va être marquée par l'organisation du tournoi départemental de l'ATT Saintines, qui réunit chaque année une centaine de joueurs dont l'élite pongiste du département. Cette manifestation reconnue et appréciée dans l'ensemble du département par les joueurs de tennis de table est essentielle pour le fonctionnement de notre club grâce à ses retombées financières. Cette année, le tournoi sera organisé le 18 mai 2023. Les Saintinois sont bien évidemment invités à venir encourager les meilleurs joueurs du département.

Nous accueillons à la Salle des Sports de Saintines tous ceux qui souhaitent, en compétition ou en loisir, pratiquer le tennis de table.

L'ATTS adresse à toutes les Saintinoises et à tous les Saintinois ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2023.



**Vainqueur de la Coupe
Départementale en vétérans
02 décembre 2022 Equipe de Saintines**

Les petits écoliers Saintinois



Une nouvelle association a vu le jour à Saintines le 21 octobre 2022.

"Les petits écoliers saintinois" est une association de parents d'élèves (APE) qui a pour but de participer à la vie de la communauté éducative et contribuer à l'animation de l'école Louis Collas.

La réunion de présentation, mercredi 9 novembre, dans l'ancienne salle des fêtes de la mairie, avec le bureau de l'association composé de bénévoles motivés, a montré une réelle attente des parents d'élèves venus nombreux. Après le succès du marché de Noël, mardi 13 décembre, l'association prévoit différents événements en 2023 pour les habitants de la commune et des environs (un repas paëlla avec tombola, une brocante ...) avec l'aide de la municipalité. Tout l'argent récolté servira à financer des projets (sorties, achat de matériel, etc ...) pour les élèves de l'école.

Pour adhérer à l'association, rien de plus simple : un minimum de 5 euros est requis par famille dont l'enfant est scolarisé à Saintines. Il est aussi possible de faire un don à l'association. Bien entendu, toute autre forme d'aide (matérielle ou morale) selon les possibilités de chacun est la bienvenue.

Alors n'attendez plus !

Renseignements:

Mail :

les.petits.ecoliers.saintinois@gmail.com

Facebook : association les petits écoliers saintinois

Bureau :

Président Paul Héry, Vice-Président Nicolas Moronval,
Secrétaire Elisabeth Lascombe-Gabriel, Trésorière Emeline André



Kick and Thaï

Bilan de la coupe de France de Kick Boxing 2022-2023 à Soissons.

Cette nouvelle saison au Kick and Thaï Saintines ne pouvait pas mieux démarrer avec ces 2 week-ends de coupe de France pour nos moins de 15 ans, nos juniors et nos séniors.

Un premier week-end où nous sommes revenus de Soissons avec 3 champions de France (Clara, Marin et Yaël) et 1 vice-championne (Luna).

Le deuxième week-end s'est terminé avec 1 champion de France (Amjad) et 2 vice-championnes (Loubna et Anne-So).

Nous remercions tous nos boxeurs pour leur régularité et leur persévérance. On n'a rien sans rien et ils nous ont montré qu'ils étaient déterminés.

Nous remercions également ceux qui sont venus les soutenir.



Infos diverses

PASS PERMIS CITOYEN

La municipalité fait toujours partie du partenariat avec le Conseil Départemental de l'Oise afin d'aider les jeunes à financer leur permis de conduire.

Contre 70 heures de travail dans une collectivité ou association, le département verse une aide de 600 euros aux jeunes qui s'inscrivent dans ce dispositif entre 18 et 19 ans.

N'hésitez pas à vous renseigner.

Collecte des déchets

Les déchets sont collectés tous les mercredis matin et peuvent être présentés à partir de 18h en bordure de voie publique. Si les collectes tombent le 1er janvier, le 25 décembre ou le 1er mai, elles sont décalées au lendemain. La collecte reste inchangée les autres jours fériés de l'année.

Camion pizza

Depuis quelques semaines, un camion "Pizzas Nono" vous attend sur le parking du gymnase tous les jeudis à partir de 18h. Vous pouvez passer commande à l'avance au 06 89 64 75 27.



Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30

les samedis

de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés

de 10h à 12h

Remplacement des compteurs électriques

La SICAE-OiSE procédera au remplacement des compteurs électriques dans notre commune par des compteurs intelligents «Linky» pour un réseau public plus performant avec de meilleurs services.



Vous allez recevoir ou vous avez reçu une lettre d'information du prestataire historique la SICAE, la société PARERA Services assurera ces travaux totalement gratuits pour les usagers. Une coupure momentanée de votre alimentation d'électricité sera nécessaire le jour d'intervention. Pour toute question vous pouvez contacter la SICAE au 0344923000.

AlloTic

Le tarif à charge de l'usager du transport à la demande "AlloTic" n'a pas évolué depuis une délibération du Conseil d'Agglomération du 15 décembre 2016 (2€ la course). Or, le coût du service a fortement augmenté.

A partir du 1er janvier 2023, le tarif de la course passera à 2,50€, la pénalité pour absence constatée à l'arrêt ou annulation à -2h avant le départ sera de 25€ et l'annulation à +2h avant le départ sera de 2,50€.

Dysfonctionnement du réseau téléphonique et internet

Certains administrés raccordés au réseau ADSL ont subi des perturbations téléphoniques et internet avec l'opérateur historique "Orange", y compris la mairie et les bâtiments annexes ; aucun accès entrant et sortant.

Ces désagréments se sont prolongés sur une quinzaine de jours et ce, depuis le 29 novembre. Il semblerait que tout soit rentré dans l'ordre, du moins pour les installations de la mairie.

Après confirmation du Directeur d'Orange, l'origine est liée aux vols de câbles souterrains ou aériens.

Information réseau cuivre :

Suite à une réunion sur le déploiement de la fibre avec les différents intervenants DCSI - SMOTHD-OISE Numérique-Opérateurs, il nous a été indiqué que dans un avenir relativement proche, le réseau cuivre serait totalement abandonné et démonté.

Cela sous-entend que les administrés non raccordés à la fibre doivent s'en préoccuper dans les meilleurs délais, au risque de ne plus avoir de ligne téléphonique et d'internet (ADSL).

Sur notre commune, trois opérateurs (à votre choix) sont en mesure de répondre à vos attentes : Orange, SFR et Free car Bouygues fibre n'est pas encore opérationnel.

Panneau Pocket

La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !



Infos **Alertes** **Agenda**

- ✓ **Gratuit**
- ✓ **Anonyme**
- ✓ **Sans Publicité**

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



Infos horaires

Entre 6h et 20h du lundi au samedi, des horaires prédéfinis pour favoriser les groupages.

Retrouvez-les :

- sur internet : www.agglo-compiegne.fr/AlloTIC
www.oise-mobilite.fr
- par téléphone au **0 970 150 150**
- dans votre mairie
- à l'accueil de l'ARC

Réservations

Tout déplacement peut être réservé jusqu'à un mois à l'avance et au plus tard **la veille du voyage avant 17h30** (avant 12h le samedi pour les courses du lundi).

La réservation se fait auprès de l'agence **Oise Mobilité** :

- par téléphone au **0 970 150 150**
- par Mail : reservation-tad@oise-mobilite.fr



Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1

Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :



Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2

Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3

Enfin, cliquez sur le ♥ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'app !



